

MASTER LETTRES, LANGUES, CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES

Livret Administratif / Informations générales
1^{ère} et 2^{ème} année
2023/2024

**Directeur du Master LLCER &
Responsable du parcours Métiers de l'enseignement supérieur
et de la recherche : Christophe GELLY**
Responsable du parcours Média et médiation culturelle :
Nicolas VIOLLE

Secrétariat : Nathalie POLICARD
Bureau F 18
34 Avenue Carnot 63037 TSA 60401 CLERMONT-FERRAND Cedex1
Ouverture :
Tous les jours de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h00
Fermé le vendredi après-midi

Avant-Propos

Pour accéder à nos formations

Pour postuler : <http://www.uca.fr/formation/candidature-et-inscription/>

Toutes nos formations sont accessibles dans le cadre de la formation continue avec possibilité de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) : <http://www.uca.fr/formation/formation-tout-au-long-de-la-vie/>

Présentation du master

Le Master LLCER s'adresse aux étudiants passionnés de langues et de cultures étrangères. Il prépare à l'insertion professionnelle dans le domaine de l'enseignement et de la recherche ou des Médias et de la médiation culturelle. Ces deux spécialisations se construisent grâce à la connaissance de langues et de cultures étrangères qui constituent un atout sur le marché du travail.

Il est accessible aux étudiants titulaires d'une licence en langues étrangères ou titulaires d'une autre licence et ayant de solides connaissances dans l'une des langues étrangères étudiées.

Il se décline autour des études anglophones, allemandes, hispaniques, italiennes, lusophones et russes. Il a pour objectif de permettre à l'étudiant d'approfondir ses connaissances générales et de se spécialiser en se professionnalisant dans l'un de ses deux parcours : Métiers de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche ou Médias et Médiation culturelle.

L'originalité des approches utilisées dans cette formation favorise la complémentarité de la théorie et de la pratique. Elle repose sur une parfaite connaissance de la langue et des environnements culturels des aires étudiées.

Parcours 1 : Métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche

Ce parcours permet à l'étudiant d'approfondir ses connaissances générales et de se spécialiser en recherche dans un domaine de la littérature, de la civilisation ou de la linguistique étrangères.

Il s'adresse aux étudiants qui veulent approfondir les connaissances et les compétences acquises.

Les débouchés de ce parcours sont la formation aux métiers de chercheurs ou d'enseignants-chercheurs (préparation d'un doctorat) ou aux métiers de l'enseignements (agrégation à l'issue du M2 par ex).

Parcours 2 : Médias et médiation culturelle

L'objectif est d'allier les connaissances en LLCER, les nouvelles technologies et les différents aspects de la médiation culturelle (littérature, presse, création éditoriale et audiovisuelle, radio, nouveaux médias, communication) pour former des professionnels compétents, capables d'anticiper les exigences futures de ce secteur.

Il s'adresse notamment aux étudiants qui souhaitent se professionnaliser en dehors de l'enseignement.

Les débouchés de ce parcours sont l'audiovisuel (radio, vidéo, télévision, internet) et la médiation culturelle (organismes internationaux, associations, fondations, centres culturels, musées, festivals).

Forces du master

- ❖ Un corps professoral compétent, spécialisé, qui associe enseignants-chercheurs et professionnels.
- ❖ Des cours et des séminaires diversifiés qui permettent à l'étudiant d'approfondir ses connaissances, de s'initier à la recherche et qui répondent aux objectifs de professionnalisation.
- ❖ Une ouverture sur des compétences indispensables aux chercheurs (méthodologie de la recherche, analyse sémiologique du texte et de l'image, analyse du discours) (Parcours 1) ou aux professionnels de la médiation culturelle (audiovisuel, médias et médias sociaux, communication) (Parcours 2).
- ❖ Une ouverture internationale (équipe pédagogique, partenariats).
- ❖ Un adossement à 5 centres de recherche (Parcours 1) et à plusieurs entreprises, festivals et associations travaillant dans le secteur de la médiation culturelle (Parcours 2).
- ❖ Un stage en équipe d'accueil (Parcours 1) ou en entreprise (Parcours 2)
- ❖ La rédaction d'un mémoire de recherche.

Perspectives :

Poursuite d'études :

- la préparation du Doctorat
- les concours de l'enseignement

Débouchés professionnels :

L'ouverture proposée vers le milieu professionnel permet soit une intégration directe, soit une passerelle vers des formations professionnelles spécialisées dans des domaines tels que :

- la traduction, l'interprétariat
- les métiers de la médiation culturelle (communication, nouveaux médias ; médiation dans l'entreprise ou sociale)
- la documentation
- l'édition, le journalisme
- le tourisme
- les métiers du livre

Responsable de la formation

Pour toute question pédagogique ou relative à votre cursus universitaire, vous devez vous adresser au secrétariat ou au responsable de votre année d'étude.

Vous pouvez demander un rendez-vous à l'enseignant-référent en lui envoyant un message électronique afin qu'il puisse vous contacter. Vous n'oublierez pas d'indiquer vos coordonnées téléphoniques, ainsi que le motif de votre demande. Toute correspondance par courriel doit se faire à partir de votre adresse électronique UCA.

Directeur du master et responsable du parcours 1 : Christophe GELLY

Responsable du parcours 2 : Nicolas VIOLLE

Secrétariat : Nathalie POLICARD masters-llcer-eei.lcc@uca.fr 04 73 40 85 19, bureau F18

Bureau des mémoires et des stages : rel-ext.lcc@uca.fr 04 73 40 64 21 (bureau F6/F7)

Avertissement

Pour tous les travaux (écrit, oral, dossier) il est rappelé que **toute citation non déclarée constitue un plagiat**, et donc une fraude morale et intellectuelle. Toute utilisation de documents ou fragments de documents (par exemple issus de l'Internet) doit être dûment signalée dans les références bibliographiques. Toute tentative de plagiat conduira automatiquement à une note de zéro et à une sanction. Les travaux seront systématiquement soumis à un logiciel de détection du plagiat.

Afin de vérifier l'absence de plagiat, il est obligatoire pour tout candidat en M1 et en M2 de remettre simultanément à la version papier de son bilan ou de son mémoire une version électronique de ses travaux. Celle-ci sera analysée par le logiciel de détection anti-plagiat de l'UCA.

Inscription en M2

Le passage en M2 est de droit après validation du M1. Les inscriptions administratives se font via le site de l'université <https://www.uca.fr/candidature-et-inscription/inscription-administrative/etape-2>

Les modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences sont disponibles sur le site de l'UFR LCC, onglet Scolarité – Évaluation des connaissances

CALENDRIER PEDAGOGIQUE 2023/2024

Réunion de rentrée : mardi 05 SEPTEMBRE à 9h30

Début des cours : lundi 11 SEPTEMBRE 2023

Fin des cours : vendredi 8 DECEMBRE 2023

Semaine pédagogique : du lundi 11 au vendredi 15 DECEMBRE 2023

Pour les étudiants	MASTER1		MASTER2	
	1 ^e session	2 ^e session	1 ^e session	2 ^e session
Sujets des dossiers (S1, S3) donnés avant le	4 décembre 2023	5 avril 2024	4 décembre 2023	5 avril 2024
Remise des dossiers (S1, S3) par les étudiants	29 janvier 2024	10 juin 2024	29 janvier 2024	10 juin 2024
Examens	8 au 19 janvier 2024	17 juin au 28 juin 2024	8 au 19 janvier 2024	17 juin au 28 juin 2024
Remise des Bilans de recherche, Mémoires de recherche et Rapports de stage (S2, S4)	15 mai 2024	21 juin 2024	15 mai 2024	11 septembre 2024
Choix Bilan de recherche Mémoire de recherche/Rapport de stage/Rapport de professionnalisation	16 octobre 2023			
	En cas de Bilan/Mémoire, remplir impérativement le formulaire accessible sur le site de l'UFR LCC : https://lcc.uca.fr/professionnalisation/depot-du-sujet-de-memoire			

Pour les enseignants	MASTER1		MASTER2	
	1 ^e session	2 ^e session	1 ^e session	2 ^e session
Retour des notes des examens terminaux et des dossiers (S1, S3)	21 février 2024	4 juillet 2024	21 février 2024	4 juillet 2024
Retour des notes des Bilans de recherche, Mémoires de recherche et Rapports de stage (S2, S4)	3 juin 2024	4 juillet 2024	3 juin 2024	2 octobre 2024
Délibérations	6 mars 2024 (S1) 14 juin 2024 (S2)	8 Juillet 2024	6 mars 2024 (S3) 14 juin 2024 (S4)	9 octobre 2024

Stages en entreprise

Pour les étudiants	MASTER1		MASTER2	
	P1(MESR)	P2(MMC)	P1(MESR)	P2(MMC)
Durée minimum du stage	8 semaines ou 280h		Non concerné	16 semaines ou 560h
Dates de début de stage :	Entre le 29/01 et le 15/04/2024		/	Entre le 29/01 et le 01/04/2023 NB : les étudiants qui n'ont pas trouvé de stage le 1 ^{er} février 2024 doivent s'orienter vers un mémoire de recherche (et s'adresser à un directeur de recherches) qui sera soutenu en Session 2
Dates de fin de stage	pour un stage de 8 semaines : au plus tard le 14/06/2024 pour un stage supérieur à 8 semaines : au plus tard le 12/07/2024		/	Au plus tard le 27 /09/2024
<p>Date butoir pour la saisie du formulaire de demande préalable de stage :</p> <p style="text-align: center;">Pour un Stage à l'étranger 15 jours ouvrés avant le début du stage (Les week-ends, les jours fériés et les congés universitaires ne sont pas compris dans les jours ouvrés)</p> <p style="text-align: center;">Pour un Stage en France 10 jours ouvrés avant le début du stage (Les Week-ends, les jours fériés et les congés universitaires ne sont pas compris dans les jours ouvrés)</p> <p>Rappel : Aucun stage ne sera validé sans formulaire validé par le responsable de parcours et sans convention signée par les 3 parties avant le début du stage</p>				
<p>Date butoir de dépôt sur la plateforme « Suivi des stages » via l'ENT :</p> <p>Rappel : le Rapport de stage ne peut être déposé sur la plateforme sans l'accord du tuteur universitaire auquel l'étudiant aura soumis son travail au préalable et apporté les corrections demandées.</p> <p>Rapport de stage et le Formulaire d'évaluation du stage par l'entreprise »</p> <p>A ces dates tous les documents administratifs relatifs au stage doivent être impérativement déposés sur la plateforme de suivi des stages (sps)</p>	<p>Session 1 : 15/05/2024 Session 2 : 21/06/2024</p>		<p>Non concerné</p>	<p>Session 1 : 15/05/20224 Session 2 : 11/09/2024</p>

Descriptif du parcours : Métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche

Objectifs :

Le **parcours Métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche** vise à assurer :

- une solide formation en langue ainsi qu'une formation pluridisciplinaire dans le champ d'une aire linguistique et culturelle spécifique. Cette double approche doit permettre à l'étudiant d'approfondir ses connaissances et d'acquérir des méthodes de recherche.
- une spécialisation progressive et modulable selon le projet professionnel et la poursuite des études : thèse, concours, concours + thèse, insertion professionnelle autre que les métiers de l'enseignement (traduction, concours administratifs, journalisme), formation professionnelle complémentaire. Cette spécialisation se fera soit en linguistique, soit en littérature, soit en civilisation.
- un apprentissage du travail en autonomie dans le cadre de la rédaction du mémoire de recherche, et l'acquisition d'une capacité de synthèse et d'assimilation en lien avec un champ disciplinaire précis, mais adaptable à des questions plus larges dans le domaine des grandes sous-disciplines liées à l'étude des langues étrangères (littérature, civilisation, linguistique).

Cette formation est également **professionnalisante** grâce à l'intégration dans le cursus de plusieurs UE qui visent à préparer l'étudiant à des situations concrètes auxquelles le chercheur doit faire face. L'UE « **Communication scientifique** » (dispensée en M1 et en M2) permet d'aborder les problèmes qui se posent de manière pragmatique lors, par exemple, de la rédaction d'une proposition de communication à une conférence scientifique : recueil de la bibliographie, techniques de présentation d'un sujet, normes ortho-typographiques à respecter, etc. En M2, l'UE « **Stage en équipe d'accueil** » prépare les étudiants à présenter une communication scientifique dans une journée d'études ou un colloque, soit par un travail d'accompagnement d'une manifestation scientifique organisée à l'UCA, soit par le biais d'une participation à une journée d'études réservée aux étudiants de Master et à laquelle ils sont invités à présenter une communication.

Nos atouts :

- Possibilité d'enseignement à distance (pour les options Allemand, Anglais, Espagnol, Italien, Portugais)
- Adossement à la recherche en langues, cultures, littératures étrangères.
- Quand la formation au concours est ouverte, possibilité de suivre en M2 des enseignements d'agrégation validables en crédits ECTS, à la place d'une UE. Ces enseignements sont choisis dans les cours au programme de l'agrégation de l'année suivante (le programme de l'agrégation n'étant renouvelé que par moitié), ce qui constitue une excellente préparation à l'agrégation si l'étudiant(e) souhaite passer ce concours après le Master
- Un vaste choix de sujets pouvant être encadrés par l'équipe pédagogique du Master (la liste des enseignants et de leurs domaines de spécialité figure ci-après ou est disponible auprès du responsable de l'option)
- Un suivi individualisé par le directeur de recherches.

Le **Master Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales parcours Métier de l'enseignement supérieur et de la recherche** vise à assurer :

- une solide formation en langue ainsi qu'une formation pluridisciplinaire dans le champ d'une aire linguistique et culturelle spécifique. Cette double approche doit permettre à l'étudiant d'approfondir ses connaissances et d'acquérir des méthodes de recherche.
- une spécialisation progressive et modulable selon le projet professionnel et la poursuite des études Cette spécialisation se fera soit en linguistique, soit en littérature, soit en civilisation.

Il s'appuie sur 5 équipes de recherche dont les membres sont des linguistes, des spécialistes des diverses

littératures et de l'histoire des idées, des historiens, des civilisationnistes :

- le LRL : Laboratoire de recherches sur le langage (EA 999), (dirigé par Damien Chabanal).
- le CELIS : Centre de recherches sur les littératures et la sociopoétique (EA 4280), (dirigé par Bénédicte Mathios).
- l'IHRIM : l'Institut d'Histoire des Représentations et des Idées dans les Modernités (UMR 5317 du CNRS), (dirigé par Axel Gasquet).
- laboratoire Communication et Sociétés (EA 4647), (dirigé par Timothy Whitton).
- Le CHEC : Centre d'Histoire « Espaces et Cultures » (EA 1001), (dirigé par Louis Hincker).

Chaque unité possède un site Internet où sont indiqués ses grands axes de recherche.

Les membres de l'équipe pédagogique du master appartiennent à l'une ou l'autre de ces équipes, ce qui garantit l'harmonie entre recherche et enseignement.

Organisation des études

La première année M1 (60 crédits) offre une formation associant l'étude de la langue italienne à une première étape de spécialisation dans un domaine (linguistique, littérature ou civilisation). La formation comprendra des enseignements méthodologiques et disciplinaires et la rédaction d'un bilan de recherche de 50 pages environ (le mémoire définitif sera rédigé en M2). Le directeur de recherche en fixe les contours.

La deuxième année M2 (60 crédits) approfondit la formation à la recherche et débouche sur la rédaction d'un mémoire abouti. Elle comprend :

- Un enseignement en langue italienne (traduction universitaire, théories et pratiques de la traduction).
- Un séminaire transversal, théorique et méthodologique
- Un séminaire en littérature ou histoire-civilisation ou linguistique selon le sujet de mémoire.
- Un séminaire complémentaire disciplinaire ou pluridisciplinaire selon l'orientation du sujet de mémoire.
- Un stage en équipe d'accueil, dans l'une des équipes de recherche.

Ce stage permet à l'étudiant de s'initier à l'activité de recherche collective, et peut prendre diverses formes : participation à des séminaires ou des colloques, travaux de synthèse, rédaction d'un article, établissement de bibliographies... L'étudiant est censé prendre contact avec un responsable du centre de recherche en lien avec son sujet de mémoire et organiser son stage en relation avec le responsable du centre et son directeur de recherches.

▪ La rédaction d'un mémoire qui, dans le prolongement du M1, vise à manifester les aptitudes de l'étudiant à la recherche.

Les sujets de mémoire doivent être indiqués sur la fiche d'inscription pédagogique.

L'étudiant devra régulièrement correspondre avec son directeur de recherche pour le tenir au courant de l'avancée de ses travaux.

Descriptif du parcours : Média et Médiation Culturelle

Objectifs :

Le **parcours Média et Médiation Culturelle** forme des médiateurs culturels, spécialistes de langues et cultures étrangères (allemand, anglais, espagnol, italien, portugais, russe).

Le médiateur culturel correspond à une pluralité d'opportunités d'intégration professionnelle dans des postes en lien avec le développement culturel, la programmation de spectacles, et les missions d'animateurs culturels, d'attachés de presse, de directeurs de festival, de responsables d'associations, etc. et qui tous ont comme objectif **d'assurer l'accès à la culture au plus grand nombre.**

Ses compétences sont la **communication, la conception d'objets culturels ou informatifs, l'administration, la gestion et le management.**

La force du médiateur culturel est de travailler au sein d'une **équipe et au contact du public, c'est souvent l'interface entre un artiste et le public et l'interlocuteur des artistes.**

L'originalité de notre formation est de conjuguer l'approfondissement des compétences en langues et cultures étrangères et les compétences propres aux médiateurs culturels. Ils seront ainsi aptes à évoluer dans une dimension véritablement internationale, caractéristique de la culture et de sa circulation aujourd'hui.

Notre formation s'articule autour d'enseignements liés aux techniques de création (audiovisuelle, éditoriale, radio), à la connaissance des milieux professionnels, à l'approfondissement des capacités d'analyse et de connaissance des secteurs professionnels (enjeux du scénario, médiation littéraire, médias), à la communication, et à l'utilisation des technologies numériques à des fins de communication (création de contenus pour les médias, création de sites web, utilisation des réseaux sociaux professionnels).

Les professionnels que nous formons sont à même de travailler dans des ONGs, des organismes internationaux, des associations, des fondations, des centres culturels, des musées, des festivals ou dans l'audiovisuel (radio, vidéo, télévision, internet).

Nos atouts :

- Possibilité d'enseignement à distance (pour les options Allemand, Espagnol, Italien, Portugais).
- Développement de l'esprit d'initiative, contribuant à l'insertion professionnelle des étudiants.
- Stages, projets collectifs et séjours d'études à l'étranger.
- Intervention de professionnels exerçant dans l'audiovisuel et la médiation culturelle.
- Formation conçue grâce à un travail étroit avec un réseau d'institutions partenaires.
- Adossement à la recherche en langues, cultures, littératures étrangères.

Organisation des études : La première année M1 (60 crédits) offre une formation associant l'étude de la langue et des cultures étrangères à la découverte d'un domaine professionnel précis, par des cours spécifiques (Médiations littéraires, Cultures et médias) et la réalisation d'un stage au semestre 2. Tous les cours sont concentrés sur le semestre 1, ce qui permet à l'étudiant, pendant le semestre 2, de se consacrer à son stage et, dans certains cas (lorsque des accords internationaux existent), de réaliser un séjour d'échange avec une université étrangère.

Le stage dans un organisme d'accueil (UEP), d'une durée d'au moins deux mois, est suivi d'un mémoire professionnel (rapport de stage, analyse de l'expérience, réflexion théorique sur le secteur de l'organisme d'accueil). La méthodologie liée à la rédaction du rapport de stage est abordée en M1 dans une UE spécifique (UE 1.9).

Au semestre 2 et au semestre 4, l'étudiant peut également (pour certaines langues seulement) étudier dans une université étrangère, dans le cadre des accords Erasmus ou des conventions bilatérales.

Le pôle Relations Extérieures et Internationales (bureau F7)

Le pôle Relations Extérieures et Internationales s'occupe des stages et des mémoires, il est disponible pour toutes questions administratives et réglementaires relatives aux stages et aux bourses pour une mobilité à l'étranger. Pour ce qui concerne les questions pédagogiques, vous devez prendre contact avec votre tuteur universitaire ou votre responsable d'année.

Toutes les informations sur la recherche de stage et la convention à établir sont disponibles au Pôle Relations Extérieures et Internationales.

Contact : rel-ext.lcc@uca.fr (merci de préciser l'objet, votre nom, prénom et parcours)

Stages

Le stage est vivement conseillé pour les étudiants du parcours 2, il est possible pour les étudiants du parcours 1 en M1.

Les étudiants choisissant d'effectuer un stage sont tenus de remettre un Rapport de stage (M1) / un Rapport de professionnalisation (M2) qui valident leurs semestres 2 et 4.

Il revient aux étudiants de trouver un stage par eux-mêmes. A cet effet le pôle peut apporter une aide.

Contacts :

Responsable qui valide le stage : Parcours 1 responsable de l'option langue / Parcours 2 : Nicolas Violle

Il est possible d'effectuer ces stages à l'étranger. Dans ce cas, veuillez vérifier que l'entreprise se trouve dans une zone géographique non déconseillée par le ministère des affaires étrangères. Informations à vérifier sur : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/>

Pour les stages dans l'Union européenne il est possible de postuler à un Erasmus stage.

Aucun stage ne sera validé sans formulaire approuvé par le responsable de parcours et sans convention signée par les 3 parties avant le début du stage.

Validation pédagogique du projet de stage :

La procédure pour valider le projet de stage et obtenir une convention sera disponible sur le site de l'UFR LCC à la rentrée.

Le projet de stage est validé par le responsable pédagogique. Toute demande de stage dans laquelle les missions ne sont pas détaillées sera retournée à l'étudiant et peut donc ajouter un délai supplémentaire pour la validation.

Tuteur universitaire :

Le tuteur est attribué en fonction des missions confiées. Une copie de son accord écrit est requise pour la validation du stage (Cf. liste des tuteurs/enseignants-chercheurs dans livrets /langues).

Documents pour valider l'UE stage :

Évaluation en ligne du stagiaire par l'organisme d'accueil (tuteur professionnel),

Évaluation en ligne de l'organisme d'accueil par le stagiaire,

Attestation de fin de stage de l'entreprise (envoyée à l'entreprise par mail avec la convention de stage),

Rapport de stage (M1) et Rapport de professionnalisation (M2).

Les formulaires d'évaluations sont envoyés par mail 2 semaines à avant la fin du stage

L'évaluation du stage par l'étudiant ne fait pas l'objet d'une note. Dans sa note finale le tuteur du stage tient compte des évaluations de l'entreprise et de l'étudiant.

Tous les documents doivent être rendus et déposés sur votre Espace de Suivi de Stage > Onglet : Restitutions (déposer un document annexe). Aucun document ne sera accepté par mail.

Aucune évaluation n'est possible si votre rapport de stage n'est pas rendu dans les délais impartis.

Modalités de dépôt du rapport de stage :

Un exemplaire du rapport est à déposer sur la plateforme de suivi pédagogique des stages (SPS), onglet restitution /Déposer un rapport de stage

Compétences et consignes pour l'évaluation :

Le rapport rédigé par le Tuteur de stage prend en compte pour sa notation l'évaluation du tuteur d'entreprise et du stagiaire.

Le rapport de stage et le rapport de professionnalisation doit avoir une longueur d'environ 50 pages. Leurs contours sont définis en cours de Méthodologie du rapport de stage (S1).

Il comprendra trois parties (M1) ou quatre parties (M2) (autre, évidemment, une introduction, une conclusion, une bibliographie et d'éventuelles annexes) :

- Présentation de l'organisme d'accueil et du stage effectué ;

- Analyse du secteur où s'insère l'organisme d'accueil : description et réflexion sur le secteur, fondée sur une bibliographie théorique. Il est souhaitable que cette partie comprenne également une ébauche de la problématique qui sera développée dans le mémoire de recherche de M2 – par exemple, dimension interculturelle de la traduction audiovisuelle ; gestion des musées littéraires ; valorisation de l'œuvre d'un auteur dans le cadre des festivals littéraires ; édition en milieu multilingue, etc. ;
- Bilan personnel et professionnel : revenir sur les acquis d'expérience et de compétences ; possibles développements de cette expérience en lien avec la formation ; débouchés envisageables ; retour critique et argumenté sur le stage.

Les étudiants doivent se conformer aux prescriptions du rapport de stage ci-dessus.

Notation du rapport de stage

M1 LLCER

Envoyer cette fiche par mail au pôle relations extérieures et internationales

(rel-ext.lcc@uca.fr)

Diplôme, Spécialité, Parcours et Année : Master 1 LLCER – Médias et Médiation culturelle

Nom et prénom de l'étudiant :

Nom du tuteur de stage :

Date de remise du rapport de stage :

Note rapport de stage :

(À reporter sur la plateforme 'suivi pédagogique des stages')

Appréciations sur le rapport de stage :

0 - Dès le moment où il a trouvé un stage et un.e tuteur.trice de stage, l'étudiant doit entretenir une relation de travail régulière et suivie avec son.sa tuteur.trice, afin que le document final soit conforme aux attentes du.de la tuteur.trice

1 - Construction du plan du rapport ; présentation formelle du rapport ; intérêt des parties ; pertinence des annexes.

2 - Contextualisation du stage. Fonctionnement de la structure et mise en perspective ; relations hiérarchiques et capacité à se situer ; les missions, leur(s) cadre(s) et leur(s) fonction(s).

3 - Qualité des missions réalisées (voir évaluation du professionnel) / niveau de la formation. Capacité d'analyse et de synthèse (argumentation ; problématique et restitution ; conclusion ; limites et perspectives).

- | |
|--|
| 4 - Apports du stage et bilan personnel. Bilan de compétences et mise en perspective du semestre de cours et du semestre de stage. |
| 5 - Réalisation formelle du rapport : correction de la langue écrite, de la syntaxe et de l'orthographe. Capacité à rédiger un rapport écrit. Nombre de pages (30 à 40 bibliographie comprise ; hors annexes ; pagination à partir de l'introduction). |
| 6 - Sources d'informations et présentation normée d'une bibliographie raisonnée. Utilisation critique des références dans les différentes parties du rapport. Capacité à créer une mise en perspective par des renvois internes (infra/supra).
Adéquation entre sources d'informations précises et la nature du stage. |

Notation du rapport de professionnalisation

M2 LLCER

Envoyer cette fiche par mail au pôle relations extérieures et internationales

(rel-ext.lcc@uca.fr)

Diplôme, Spécialité, Parcours et Année : Master 2 LLCER – Médias et Médiation culturelle

Nom et prénom de l'étudiant :

Nom du tuteur de stage (qualités) :

Autres membres du jury (qualités) :

Date de remise du rapport de professionnalisation :

Note rapport de professionnalisation :

Note rapport de la soutenance :

(À reporter sur la plateforme 'suivi pédagogique des stages')

Appréciations sur le rapport de professionnalisation :

- | |
|---|
| 0 - Dès le moment où il a trouvé un stage et un.e tuteur.trice de stage, l'étudiant doit entretenir une relation de travail <u>régulière et suivie</u> avec son.sa tuteur.trice universitaire, afin que le document final soit conforme à ses attentes. |
|---|

<p>1 - Construction du plan du rapport ; qualité de la présentation formelle du rapport ; intérêt des parties ; pertinence des annexes.</p> <p>Intérêt de l'introduction, de la conclusion, de la présentation des parties et des transitions.</p>
<p>2 - Contextualisation du stage. Fonctionnement de la structure et mise en perspective ; relations hiérarchiques et capacité à se situer ; les missions, leur(s) cadre(s) et leur(s) fonction(s). Utilisation de références et de sources diverses pour élargir la contextualisation de l'entreprise et la/les pratique(s) professionnelle(s).</p>
<p>3 - Qualité des missions réalisées (voir évaluation du professionnel) / niveau de la formation.</p> <p>Capacité d'analyse et de synthèse (argumentation/problématique et restitution/conclusion, limites et perspectives).</p>
<p>4 - Apports du stage et bilan personnel.</p> <p>Bilan de compétences et mise en perspective des semestres de cours et du semestre de stage long.</p> <p>Le rapport de professionnalisation doit être appréhendé comme un exercice de réflexion sur l'activité et l'insertion professionnelles.</p>
<p>5 - Prise en compte de l'avis du tuteur de l'entreprise. Un entretien au moins est nécessaire.</p>
<p>6 - Réalisation formelle du rapport :</p> <ul style="list-style-type: none"> • qualité de la présentation • équilibre des parties • correction de la langue écrite, de la syntaxe et de l'orthographe. • aisance stylistique et capacité à rédiger un rapport écrit dans un registre approprié. • Nombre de pages (au moins 40 pages, bibliographie comprise ; hors annexes ; pagination à partir de l'introduction).
<p>7 - Sources d'informations et présentation normée d'une bibliographie raisonnée.</p> <p>Utilisation critique de références dans les différentes parties du rapport.</p> <p>Capacité à créer une mise en perspective par des renvois internes (infra/supra).</p> <p>Adéquation entre sources d'informations précises et la nature du stage.</p>

Appréciation sur la soutenance à partir des critères suivants :

1 - Présentation orale générale non redondante avec le contenu du rapport de professionnalisation (20mn) (l'étudiant doit appuyer sa présentation sur un PowerPoint utile).

- Introduction : annonce du plan de la présentation.
- Les étapes de la recherche du stage et les motivations professionnelles ; l'intérêt du stage
- Les résultats de son stage ; ses difficultés, ses réussites
- La méthodologie adoptée pour le rapport de professionnalisation et les critères choisis pour la restitution des pratiques professionnalisantes
- Les obstacles rencontrés et les moyens utilisés pour les contourner
- Les compétences et les acquis développés pendant le Master ; pendant les stages.
- Perspectives et projets futurs
- Respect des consignes ; apport personnel

2 - Capacité de synthèse et faculté d'évaluation des points positifs et des faiblesses éventuelles du travail présenté

3 - Qualité des supports visuels

4 - Réponses aux questions du jury, capacité d'écoute et de réaction aux commentaires critiques et aux demandes de développement

C'est la suite de cet exercice professionnel où on vous demande d'être en mesure de justifier vos choix, de les expliquer dans une démarche professionnelle raisonnée et non passionnelle.

Le rapport de professionnalisation de M2

(Parcours Médias et Médiation Culturelle)

Le rapport de professionnalisation est le prolongement d'une immersion prolongée (de 4 à 6 mois) dans un univers professionnel (entreprise, administration, association, etc.) effectuée par l'étudiant au cours de sa deuxième année de master.

Il résulte d'un contrat tripartite entre la structure d'accueil, l'établissement d'enseignement supérieur et l'étudiant lui-même. C'est pourquoi, il est impératif de ne pas perdre de vue le caractère de représentation des établissements concernés.

Le rapport de professionnalisation rend compte simultanément de la découverte du milieu professionnel et de la conduite d'une mission dans ce milieu. Il doit aboutir à des observations et des conclusions qui permettent au jury d'apprécier les compétences, la capacité d'immersion et la réflexion de l'étudiant sur un sujet précis.

Il permet à l'étudiant de démontrer :

- qu'il a acquis des capacités intellectuelles (réflexion et aptitudes d'analyse à partir d'une expérience professionnelle *in situ*), professionnelles et techniques,
- d'attester de qualités de présentation d'un travail à l'écrit et à l'oral.

Pour ce qui est des critères d'évaluation l'étudiant pourra se référer à la fiche d'évaluation ci-après (elle figure dans le Livret de l'étudiant).

Son intérêt dépasse le cadre universitaire dans lequel il s'inscrit. Il atteste d'un savoir-faire, de compétences et de qualités professionnelles, il met en valeur des capacités d'initiative personnelle et d'autonomie appréciables dans le monde du travail, toutes choses qui seront valorisées lors de la future recherche d'emploi.

Si l'étudiant envisageait de poursuivre ses études (master recherche, doctorat), il permet de développer des qualités d'analyse et d'expression nourries par une expérience de terrain.

Le rapport de professionnalisation est un exercice d'écriture, il doit être écrit dans une langue correcte et soignée (attention aux maladresses de style, aux incorrections grammaticales et aux fautes d'orthographe), selon un plan rigoureux, fondé sur le travail de terrain **et une bibliographie** active.

LE RAPPORT

L'étudiant trouvera la forme la meilleure pour valoriser son travail. Si chaque mission et chaque structure est spécifique voici quelques pistes à suivre en les adaptant.

Généralement, outre une introduction et une conclusion, ce rapport compte quatre grandes parties :

- **Introduction : Problématique et objectifs du rapport.** L'étudiant peut présenter le cadre de la recherche et de l'orientation professionnelle du stage. Il insiste sur son intérêt et sa motivation (étude, professionnelle) à avoir effectué ce stage, les motivations et buts qu'il recherchait initialement.
Annonce et motivation du plan du rapport de professionnalisation en introduisant la présentation succincte de l'entreprise d'accueil et la nature de son activité ; la mission spécifique qui lui a été confiée durant la période de stage.
- **Partie I.** Consacrée à l'environnement économique du stage (environnement économique, secteur économique, entreprise dans son secteur – historique de l'entreprise ; l'entreprise aujourd'hui -) ;
- **Partie II.** A pour objet le cadre du stage (description de la structure sociale ; fonctionnement) et de la(des) mission(s) du stagiaire ;
 - Pour ces deux parties : La rétrospective historique peut être plus ou moins longue (mais on évitera les rappels historiques interminables ; s'il s'agit d'une maison ancienne, on peut renvoyer aux sources bibliographiques).
 - On peut insérer des organigrammes, des tableaux et des schémas pour : identifier le schéma organisationnel de l'entreprise d'accueil, du service/département où le stagiaire a travaillé, expliquer les différents liens et relations entre les services. Ne pas se contenter de données ou de schémas bruts, encore moins d'un « copier-coller » extrait d'un site Internet ou de documents d'entreprise.
 - Proposer des commentaires qui montrent votre compréhension du fonctionnement de l'entreprise et permettent de restituer le poste/la charge de travail que vous avez occupé/réalisée. Cette partie peut être complétée par des documents en annexe.

- **Partie III.** S'attache au rapport de mission(s) : Présentation et Analyse du poste occupé et du travail effectué, travaux effectués, environnement si celui-ci est spécifique, outils mis à disposition et savoir-faire acquis, missions spécifiques du poste occupé pour chaque mission, tâches périphériques, relationnel - ascendant, descendant -, etc.
 - « *Etude de cas* » : analyse d'un dossier ou d'une mission qui aura été confié à l'étudiant(e). Mentionnez votre mission, votre rôle au sein du service concerné, les tâches effectuées et les résultats obtenus.
 - La restitution doit être précise et détaillée sans tomber dans l'anecdote : expliquer ce que vous avez fait pendant votre stage aussi précisément que possible, en insistant sur l'essentiel, sur les tâches les plus intéressantes à valoriser ; donner à cette restitution un tour vivant et personnel.
 - Ne pas perdre de vue qu'il faut restituer ces missions dans les réalisations d'un service d'affectation, ce qui doit conduire à mettre en avant les interdépendances de ce service avec les autres services de l'entreprise, dans le contexte économique dans laquelle l'entreprise elle-même évolue.
 - Informer précisément sur toutes les tâches effectuées au cours du stage et toutes les acquisitions d'ordre professionnel (compétences, savoir-faire, outils).

- **Partie IV.** Dresse le bilan et souligne les apports du stage. Commentaire méthodologique et critique où le stagiaire appuie ses avis sur la littérature existante relative au domaine professionnel dans lequel il a exercé.
 - Se fonder sur un ou plusieurs *exemples du travail qui vous a été confié*, traiter de votre (vos) expérience(s), situation(s) ou période(s) particulièrement marquante(s) par le biais d'un commentaire critique.

- **Conclusion.** Analyse critique du stage et mise en perspective du projet professionnel.
 - L'étudiant pourra s'interroger sur l'adéquation entre les savoir-faire enseignés et ceux mis en application ; il portera un jugement critique sur sa propre vision du monde de l'entreprise obtenue au terme du stage et sur la manière dont il pourrait y prendre place à l'avenir. Il interrogera ses motivations initiales et tentera, à la lumière de cette expérience, de définir ses projets professionnels. Il sera soucieux de proposer une ouverture critique reliant ses études et ce début de parcours professionnel. Pour ce faire nous encourageons l'étudiant à intégrer dans sa réflexion des lectures critiques qu'il pourra citer.

- **Bibliographie.** (se référer aux indications données en cours de Méthodologie du rapport de stage de M1).

- **Annexes.** Les annexes, servent à illustrer ce que l'étudiant(e) explique dans son rapport. L'étudiant(e) inclura, dans le corps du texte, un renvoi direct à l'annexe concernée en mentionnant, le cas échéant, si le copyright des documents appartient à l'entreprise.
 - La photocopie de la convention de stage ;
 - Facultatif, mais conseillé (ne serait-ce que parce que cela facilite la rédaction du rapport) : journal de bord du stage (au moins sur une durée d'une semaine) ;
 - Tous documents intéressants et non confidentiels (ou que vous avez droit de produire pour ce rapport) ;
 - Lexique spécialisé (il peut être bilingue) spécifique au domaine du stage.

- Il est bien venu de faire figurer sous forme de diagramme de GANTT ou de schéma chronologique des tâches l'évolution des activités. (voir ci-après).

Vous n'oublierez pas de présenter chaque partie/sous-parties ni de faire les transitions nécessaires au passage harmonieux entre chaque partie.

Lorsque vous utilisez la première personne du singulier veillez à ne jamais verser dans l'anecdotique.

Vous devez utiliser le matériel critique (bibliographie) pour nourrir vos connaissances et votre réflexion, utiliser les guillemets pour les citations (de quelque source que ce soit) et faire tous les renvois à vos lectures en note de bas de pages selon les codes expliqués en cours de méthodologie de M1). Citez scrupuleusement toutes vos sources, le plagiat sera sévèrement sanctionné.

- **Présentation**

Norme : Times New Roman, taille 12, interligne 1,5.

Le rapport de M2 comportera un minimum de **40 pages** hors annexes.

Le rapport de professionnalisation comportera les éléments suivants :

- Une page de couverture (cartonnée ou recouverte d'un plastique transparent). Elle comportera le nom et le prénom du stagiaire ; le titre du rapport de professionnalisation ; la mention « rapport de professionnalisation » ; le nom du ou des responsable(s) pédagogique(s) ou tuteur(s) de stage ; le nom et le logo de la structure d'accueil et de la structure d'étude (Université Clermont Auvergne, UFR, Master LCE spécialité) ; l'année d'étude ; le cas échéant la mention de la confidentialité du rapport (lorsque la structure d'accueil le demande) ;
- Une page de couverture répétée ;
- Une page de sommaire (nous conseillons 3 niveaux de hiérarchie ; à sa lecture on doit comprendre le déroulement du rapport) ;
- Une page de remerciements circonstanciés (adressés à votre responsable dans la structure d'accueil, à votre responsable pédagogique, puis pour tout autre personnes/service, etc. que vous jugerez utiles) ;

Un résumé du stage ou du projet (15 lignes environ) et 5 mots clés dans deux langues. La contraction doit rappeler : la thématique du stage et la problématique ainsi que la structure d'accueil et le déroulement du stage ;

- Le corps du texte du rapport comme mentionné précédemment ; bibliographie raisonnée ; éventuellement un index des noms, sigles, etc. ou un glossaire.
- Le rapport sera paginé en bas à droite.

Des versions papiers seront adressées aux membres du jury et une version numérique sera déposée au secrétariat du Master.

** Soutenance*

Le rapport de professionnalisation sera présenté et discuté lors d'une soutenance qui aura pour objet le rapport de professionnalisation lui-même (présentation, forme, contenu) et l'importance du stage dans la mise en place du projet professionnel de l'étudiant. Cette discussion doit être soigneusement préparée. (voire fiche d'évaluation ci-après).

Description des tâches

« Le diagramme de Gantt, couramment utilisé en gestion de projet, est un outil efficace pour représenter visuellement l'état d'avancement des différentes activités (tâches) qui constituent un projet. La colonne de gauche du diagramme énumère toutes les tâches à effectuer, tandis que la ligne d'en-tête représente les unités de temps les plus adaptées

au projet (jours, semaines, mois etc.). Chaque tâche est matérialisée par une barre horizontale, dont la position et la longueur représentent la date de début, la durée et la date de fin. Ce diagramme permet donc de visualiser d'un seul coup d'œil :

- Les différentes tâches à envisager
- La date de début et la date de fin de chaque tâche
- La durée escomptée de chaque tâche
- Le chevauchement éventuel des tâches, et la durée de ce chevauchement
- La date de début et la date de fin du projet dans son ensemble

En résumé, un diagramme de Gantt répertorie toutes les tâches à accomplir pour mener le projet à bien, et indique la date à laquelle ces tâches doivent être effectuées (le planning) »¹.

Nom de tâche	T1 2009			T2 2009			T3 2009		
	déc. 08	janv. 09	févr. 09	mars 09	avr. 09	mai 09	juin 09	juil. 09	août
Préparation		■	■						
Recherche			■	■					
Conception				■	■				
Développement					■	■			
Suivi								■	

- **Divers**

Le rapport doit être écrit avec les propres mots de l'étudiant(e). **Le plagiat (c'est-à-dire reproduire des textes sans citer leur auteur) est un écueil à éviter et susceptible du conseil de discipline de l'Université.**

Il ne s'agit pas de fournir le plus de documentation possible mais de rendre compte d'une expérience en prenant un recul critique : les raisons du choix d'une branche professionnelle et de cette entreprise, les démarches, l'entretien, le personnel côtoyé, les missions confiées, les difficultés rencontrées, le lien avec la formation universitaire, etc.

Le tout est d'analyser et donc de réfléchir au déroulement du stage (de la prospection jusqu'au recul obtenu une fois celui-ci achevé) avec un point de vue personnel et un sens critique.

Un rapport de professionnalisation à l'université doit comporter une problématique qui n'est pas une simple question mais un raisonnement.

La rédaction et la présentation (écrite + soutenance orale) du rapport fait partie intégrante de l'expérience de stage. Elles permettent à l'étudiant de manifester de manière patente sa maîtrise des outils de bureautique et ses capacités à la présentation orale.

La justesse de la problématique, le sens critique, la finesse de l'analyse, la qualité de la langue et l'investissement dans la rédaction personnelle du rapport sont particulièrement scrutés pour l'évaluation du rapport de professionnalisation.

¹ <http://www.gantt.com/fr/>, consulté le 5 novembre 2016.

Mémoire

Responsable pédagogique qui valide le mémoire : le/la directeur/-trice de recherches

Validation pédagogique du mémoire

La procédure pour valider le projet de mémoire est disponible sur le site de l'UFR LCC (onglet Professionnalisation)

Modalités de dépôt du mémoire

Un exemplaire du bilan ou du mémoire est à envoyer par mail au/à la directeur/-trice de mémoire. Le/la directeur/-trice de recherches peut demander à recevoir une version imprimée. Un exemplaire devra également être transmis au second membre du jury. Le/la directeur/-trice de recherches se charge de solliciter un enseignant de l'UFR pour siéger en tant que membre du jury.

Consignes du mémoire

MASTER 1 : Bilan de Recherche (M1)

Évaluation : Rapport écrit, rédigé par le/la directeur/-trice de recherche et un rapporteur (enseignant-chercheur) qui s'accordent sur une note.

Le/la directeur/-trice de recherche fixe les contours du bilan de recherche. Sa longueur sera comprise entre 50 et 70 pages approximativement. Il pourra se composer des parties suivantes (outre, évidemment, une introduction, une conclusion, une bibliographie et d'éventuelles annexes) :

- Présentation de la problématique choisie, état de l'art, présentation des outils méthodologiques à privilégier, plan du mémoire qui sera finalisé en M2 (parties, chapitres, etc.) ;
- Rédaction d'une des parties ou d'un des chapitres prévus dans le plan annoncé ;
- Présentation d'une bibliographie initiale.

Le fait de rédiger quelques chapitres de ce qui sera le mémoire de recherche suppose que l'étudiant ait déjà une idée de l'architecture du mémoire de M2. Le bilan devra présenter les lignes directrices de la recherche qui sera menée en M2 telle qu'elle est envisagée à l'issue de l'année de M1. On peut s'attendre notamment à ce que l'étudiant(e) présente un plan prospectif d'étude correspondant au projet de mémoire à rédiger en M2. N'oubliez pas que cette continuité M1-M2 est essentielle et est inscrite dans le cursus depuis la réforme du LMD.

Dans le détail, voici quelques éléments sur la manière dont vous devez considérer les diverses étapes de votre travail de rédaction du bilan. Ces conseils sont à décliner selon votre domaine de spécialité spécifique et votre sujet de recherche.

1. Définition d'une problématique, d'un corpus et d'une méthodologie

Il s'agit dans cette étape préliminaire de délimiter en accord avec l'enseignant encadrant la recherche un domaine précis d'étude sur lequel portera l'ensemble de la recherche en M1 et M2. Il est possible de « changer de sujet » entre les deux années mais cela est très déconseillé car dans ce cas vous devez reprendre votre recherche depuis le début au cours de votre année de M2, ce qui peut vous porter préjudice en réduisant l'étendue du champ critique couvert par vos lectures. La définition d'un sujet de recherche est fonction des différentes sous-disciplines des études en langues (littérature, civilisation, linguistique) et de leurs déclinaisons (études culturelles, communication, etc.). Vous devrez adapter votre sujet et la manière de l'aborder aux différentes pratiques académiques en vigueur dans le champ d'études considéré. De manière empirique cela peut vous amener à définir un sujet de recherche comme suit :

- Etude d'une question de civilisation précise autour d'une période donnée. Par exemple, vous pouvez choisir de travailler sur l'évolution des politiques d'éducation au Royaume-Uni sous tel gouvernement
- Travail sur une thématique spécifique dans un corpus littéraire. Exemple : la question de la voix narrative et de l'expression de la subjectivité chez un auteur donné
- En linguistique votre sujet peut porter sur un corpus spécifique ou sur des questions plus théoriques

Ce ne sont que des exemples à affiner en lien avec votre directeur/directrice de recherches. Dans tous les cas il est impératif de travailler sur trois points :

- Définissez un corpus, c'est-à-dire un ensemble de textes, une œuvre, un sujet précis sur lequel vous travaillerez. Vous pouvez prendre des exemples ponctuels tirés d'autres œuvres ou d'autres faits historiques en dehors de ce sujet central mais vous devez garder à l'esprit que ce sujet doit être délimité de façon assez claire et précise.
- Arrêtez une problématique, c'est-à-dire un angle d'approche de votre corpus. Il s'agit le plus souvent d'une question posée sur un ensemble d'œuvres, de faits, de phénomènes. Votre problématique déterminera la manière dont vous allez construire un plan d'étude pour répondre à cette question. Ce type de question peut être assez ouvert (par exemple, quel est le traitement du genre gothique chez tel auteur) mais doit orienter l'organisation de votre travail.
- Etablir une méthodologie, c'est-à-dire un ensemble de procédés de lecture et d'interprétation inspirés de la littérature critique et théorique sur votre sujet, et vous aidant à construire votre plan d'étude. En clair, cela signifie que vous devez choisir et justifier l'approche que vous allez développer de votre sujet en vous appuyant sur les méthodes d'analyse existantes qui ont été pratiquées sur ce corpus et/ou sur d'autres. Vous pouvez choisir d'adopter une lecture d'inspiration formaliste, culturaliste, ou autre... C'est en lisant les sources critiques disponibles sur votre sujet que vous pourrez construire votre propre méthode d'approche du corpus, mais vous devez toujours justifier en quoi votre méthodologie est adaptée et pertinente pour étudier le sujet en question – par exemple en montrant en quoi elle permet d'aller plus loin dans l'analyse, ou d'innover par rapport aux lectures existantes.

2. Travail sur la recherche existante dans le domaine ; établissement d'une bibliographie

C'est un travail à considérer en amont et dans la continuité de l'étape précédente. Vous commencerez par dresser un état de l'art bibliographique et thématique de la question que vous traitez. Vous devrez lire un nombre assez important de sources critiques portant sur votre sujet pour avoir une idée claire de l'état de la recherche actuelle. Cela signifie que la recherche bibliographique est un maillon essentiel dans la construction de votre bilan. Le cours de méthodologie générale de M1 vous donnera des outils pour procéder à cette recherche. Dans ce cadre précis vous devrez éviter plusieurs écueils

- Travaillez sur des sources académiques reconnues. Pas de citations non identifiées, pas de recherches directement tirées d'encyclopédies en ligne de type wikipédia, et limitez au maximum les sources non validées par un processus d'expertise scientifique (type Academia ou Research Gate) sauf si ces sources ont été ensuite publiées dans des revues qui ne vous sont pas accessibles. Explicitez votre démarche dans ce type de cas.

Dans la mesure du possible ne vous limitez pas aux seules sources issues de vos recherches en ligne.

- Tout recours au plagiat conduira à une note de zéro, sans exclure les poursuites devant le conseil disciplinaire de l'établissement. Par plagiat nous entendons la reprise littérale ou quasi-littérale de sources existantes sans les citer et dans le but de faire passer le contenu en question comme fruit de votre réflexion personnelle
- Etablissez une bibliographie *raisonnée*, c'est-à-dire organisée en différentes rubriques : sources primaires (le corpus) et secondaires (les critiques), écrits consacrés à telle ou telle thématique, etc. Nous vous conseillons de réaliser vous-même votre bibliographie, cela vous permet d'organiser sa présentation et de l'harmoniser à votre convenance. Vous pouvez toutefois utiliser un logiciel de type Zotero. Cette bibliographie devra être

présentée à votre directeur/directrice de recherche assez tôt pour qu'il ou elle puisse s'assurer de sa pertinence en rapport avec votre méthodologie et la problématique abordée.

- Votre directrice ou votre directeur de recherches vous indiquera quelle norme de rédaction vous devrez adopter pour la réalisation de cette bibliographie (ISO 690, MLA, Chicago, etc.).

3. Construction d'un plan d'étude du sujet

Les deux étapes précédentes doivent être menées au cours du premier semestre afin d'arriver courant décembre à un plan stable sur le déroulement de votre travail de rédaction qui aura lieu au second semestre. Il importe d'insister sur ce point : de trop nombreux étudiants négligent le travail sur leur bilan au S1 et le repoussent au S2, sans considérer que le travail de maturation intellectuelle et de lecture des sources qui permet d'entreprendre la rédaction de manière sereine ne peut être mené uniquement sur le S2. Même si vous êtes très pris par les enseignements du S1 il est impératif de travailler à votre bilan en parallèle. Le plan auquel vous devrez aboutir, et qui doit recevoir l'accord de votre directeur/directrice de recherche, est fonction naturellement de votre sujet et de la nature de votre recherche, ainsi que de votre méthodologie. Idéalement, il doit couvrir les parties destinées à être rédigées en M1 comme en M2. Il doit indiquer :

Le développement de votre argumentation divisé en parties et sous-parties. Nous vous recommandons dans la mesure du possible d'équilibrer votre plan (nombre de chapitres et de sous-parties homogènes à l'intérieur des grandes parties de votre développement).

- Ces parties doivent toutes se rattacher explicitement à la problématique générale que vous aurez choisi d'étudier
- Le lien entre les sujets traités dans chaque partie et les différents éléments de votre bibliographie critique. Cela vous permettra d'étager votre travail et d'établir des repères pour le M2. Si en partie 2 vous avez prévu d'utiliser telle étude critique pour appuyer votre propos vous devez le mentionner. C'est aussi ce qui permettra d'établir un lien direct entre bibliographie et argumentation et de poser la pertinence de votre recherche sur les sources secondaires
- Les transitions entre les parties de votre bilan et de votre mémoire

Le plan des parties à rédiger est idéalement intégré en annexe à la fin du bilan pour que le jury puisse évaluer la pertinence de la démarche d'ensemble menée dans le travail de recherche.

4. Rédaction de parties et sous-parties en concertation avec le/la directeur/-trice de recherches

Une fois ce plan établi, votre rédaction sera grandement facilitée. Bien sûr, il est possible que ce plan évolue à la marge compte tenu des découvertes que vous ferez au cours de la rédaction sur tel ou point de votre problématique, mais le mouvement d'ensemble de l'argumentation sera établi. Cela vous permettra de rédiger plus vite, et vous laissera le temps d'établir un dialogue avec votre superviseur qui doit recevoir chaque sous-partie au fur et à mesure que vous les rédigez, afin de pouvoir vérifier si votre rédaction est toujours conforme à votre projet de départ et convaincante sur le plan scientifique. Il nous arrive trop souvent de recevoir des bilans (ou des mémoires) dont nous n'avons pas pu lire de versions préalables – dans ce cas, le bilan est bien sûr évalué mais l'étudiant(e) prend le risque de recevoir une note inférieure à la moyenne, car le manque de concertation avec le/la directeur/-trice de recherches peut mener à de graves lacunes ou erreurs dans le travail remis.

Toute référence, citation ou renvoi à une source sera réalisé en utilisant le système de note de bas de page ou de note de fin selon la recommandation de votre directrice/directeur de recherches.

5. Annexes

Le travail de M1 comme le travail de M2 peut comporter un certain nombre d'annexes : sources primaires en civilisation, matériau iconographique commenté, graphiques, etc. Il appartient à l'étudiant(e) de déterminer quelles

annexes sont nécessaires dans la présentation de son travail. Ces annexes comportent dans l'idéal une présentation du plan qui sera suivi en M2.

Point important : le rôle du directeur/ de la directrice de recherches est de guider l'étudiant(e) mais certainement pas de rédiger son bilan ou de le corriger de sorte à en amender la rédaction. Il ou elle indique les points problématiques ou les lacunes, et propose des pistes de révision. Lorsque ces commentaires ont été apportés (souvent sous forme d'annotation des parties transmises en amont, ou lors d'entretiens oraux), c'est bien l'étudiant(e) qui doit reprendre son travail et en présente une version finale que le/la directeur/-trice de recherches va évaluer. Il est normal que le/la directeur/-trice de recherches ne juge la version finale du bilan qu'au moment de l'évaluation.

LES QUESTIONS DE METHODOLOGIE LIEES A LA REDACTION DU BILAN SERONT EGALEMENT ABORDEES DANS LE COURS DE METHODOLOGIE DE M1

MASTER 2 : Mémoire de recherche (M2)

Évaluation : Le Mémoire de Recherche est soutenu à l'oral devant un jury composé par deux enseignants-chercheurs (dont le/la directeur/-trice de recherche). Ce jury attribue une note pour le travail de recherche et une note de soutenance (même coefficient pour les deux notes). La note finale est la moyenne de ces deux notes.

Le 2eme Semestre du M2 se valide par le biais de la rédaction d'un mémoire de recherche qui vise à manifester les aptitudes des étudiants au questionnement analytique, théorique et critique : établissement et définition d'une question, formulation d'une hypothèse, élaboration d'un plan de travail et d'exploration, synthèse et vérifications. Le mémoire peut être une introduction à une future thèse mais aussi une initiation ou le développement de diverses formes d'investissement professionnel ou culturel.

Conformément aux indications qui précèdent, le travail de rédaction du M2 est réalisé dans la continuité du M1. Il doit répondre aux mêmes exigences que celles qui valent pour le M1.

Les sujets de Bilans de Recherche et de Mémoires de Recherche doivent être indiqués sur la fiche d'inscription aux examens (fiche pédagogique).

L'étudiant doit correspondre régulièrement avec son/sa directeur/-trice de recherches (faire un point régulier sur l'avancée de ses travaux).

Important : le mémoire peut être rédigé soit dans la langue étudiée soit en français. Le bilan est usuellement rédigé dans la langue étudiée. Etant donné que le mémoire de M2 utilise et intègre le bilan de M1, il est d'usage de rédiger l'intégralité du mémoire dans la langue étudiée. Dans le cas contraire, s'il est décidé de rédiger le M2 en français, la partie du bilan de M1 qui sera utilisée dans le mémoire devra aussi être traduite en français. La soutenance peut se dérouler en français ou dans la langue étudiée.

Soutenance du mémoire de M2

La soutenance se déroule de la manière suivante. Le ou la candidate présente un exposé de soutenance qui revient sur les points suivants, en une quinzaine de minutes :

- Genèse de la recherche, choix et pertinence du sujet, sélection de la méthodologie la plus adaptée à l'étude du sujet
- Points forts et faiblesses du travail présenté
- Possibilité d'élargir la recherche présentée vers d'autres horizons

Le second membre du jury prend ensuite la parole pour son intervention, qui peut comporter des questions à l'adresse du ou de la candidate. Le/la directeur/-trice de recherches intervient ensuite. Après délibération en l'absence du candidat ou de la candidate, l'étudiant(e) rentre dans la salle où le résultat de la soutenance lui est annoncé. Toute soutenance de M2 est publique.

Diffusion du mémoire :

La procédure de diffusion du mémoire est disponible sur le site de l'UFR LCC (onglet Professionnalisation)

L'étudiant(e) doit recevoir l'aval du jury de M2 avant de déposer son mémoire sur la plateforme. Il peut notamment être demander que soient apportées des révisions de forme (orthographe, syntaxe, etc.) avant tout dépôt. Le jury peut s'opposer dans certains cas au dépôt sur la plateforme.

Notation du bilan de recherche

M1 LLCER

Envoyer cette fiche par mail au pôle relations extérieures et internationales

(rel-ext.lcc@uca.fr)

Diplôme, Spécialité, Parcours et Année : Master 1 LLCER parcours

Nom et prénom de l'étudiant :

Sujet du bilan de recherche :

Nom du directeur de mémoire :

Date de remise du bilan de recherche :

Note bilan de recherche :

Appréciations sur le bilan de recherche :

Notation du mémoire de recherche

Envoyer cette fiche par mail au pôle relations extérieures et internationales

(rel-ext.lcc@uca.fr)

Diplôme, Parcours, Option et Année : Master 2 LLCER - parcours (à préciser)

Nom et prénom de l'étudiant :

Sujet du travail de recherche :

Nom du directeur de mémoire :

Date de remise du travail de recherche :

Note Travail de recherche :

Note de Soutenance :

Le mémoire a été soutenu le :

Devant un jury composé de (qualité ou profession s'il s'agit d'une personnalité extérieure ; le jury doit compter au moins un PR ou un MCF HDR) :

-

-

Signatures des membres du jury

Appréciations sur le travail de recherche :

1 – Problématique, hypothèses, justifiées, cohérentes

2 – Qualité des travaux de recherche menés : application de la/des méthodes choisies, explications détaillées des démarches menées, justification précise des critères choisis impliquant une réflexion sur le corpus et/ou le terrain

3 – Restitution raisonnée et claire des travaux de recherche

4 – Explications scientifiques des résultats de recherche

5 – Commentaires et remises en perspective théoriques de ces résultats de recherche

6 – Bibliographie raisonnée : sources spécifiquement lues pour expliquer et remettre en perspective théorique les résultats de M2. Une bibliographie minimale comprendra pas moins de 20 ouvrages ou articles effectivement lus ; en outre, le candidat indiquera sa bibliographie et les autres ressources consultées. La rédaction des notices bibliographiques respectera l'une des normes en vigueur (Afnor Z44-005, MLA, MHRA, etc.).

7 – Présentation du mémoire (style, langage, fluidité)

Appréciation sur la soutenance à partir des critères suivants :

1 – Présentation orale générale non redondante avec le contenu du mémoire (orientations, problématique, résultats ; difficultés, réussites, perspectives professionnalisantes) ; respect des consignes ; apport personnel (15/20mn)

2 – Capacité de synthèse et faculté d'évaluation des points positifs et des faiblesses éventuelles du travail présenté

3 – Qualité des supports visuels (le cas échéant)

4 – Réponses aux questions du jury, capacité d'écoute et de réaction aux commentaires critiques et aux demandes de développement

Les Relations Internationales

Responsable administrative : rel-ext.lcc@uca.fr

Toutes les informations se trouvent sur le site de l'UFR LCC dans la rubrique « Mobilité étude » :
<https://lcc.uca.fr/>

Le séjour à l'étranger permet à l'étudiant de parfaire la connaissance de la langue, de la culture, de la civilisation du ou des pays de langue allemande. Son séjour pourra être complété par une expérience pédagogique et/ou une activité scientifique.

Le séjour à l'étranger permet à l'étudiant de parfaire la connaissance de la langue, de la culture, de la civilisation du ou des pays de langue allemande. Ce séjour pourra être complété par une expérience pédagogique et/ou une activité scientifique.

Plusieurs possibilités s'offrent à l'étudiant :

1. étudier un ou deux semestres dans un pays germanophone dans le cadre de son Master Recherche. Des séjours d'études sont possibles dans des universités partenaires (accords Erasmus ou conventions bilatérales).
2. assister un professeur de français dans un établissement scolaire germanophone dans le cadre du programme proposé par le Centre International d'Études Pédagogiques (CIEP).

Cette expérience peut être validée au moyen d'ECTS dans votre cursus universitaire (année en cours) comme

suit :

M1 Recherche

- Si vous choisissez l'option « bilan de recherche » au S2, équivalence de trois UE pour un total de 9 ECTS (UE 1.1 Langue et UE 1.2 Lansad) validée en tant qu'ouverture professionnelle en S1. Prise en compte pour l'évaluation de ces trois UE des rapports et attestations du CIEP. Si nécessaire un rapport d'activité complémentaire pourra être demandé par l'équipe pédagogique du master LLCER.

- Si vous choisissez l'option « Unité d'Expérience Professionnelle » (30 ECTS) au S2, l'année d'assistantat peut compter comme stage. Vous rendrez alors un rapport incluant une réflexion théorique, en accord avec le Directeur de recherches. Prise en compte du rapport du tuteur à l'étranger.

M2 Recherche

Validation de 9 ECTS (UE 3.13 Pratiques et théories de la traduction et UE 3.14 LANSAD). Prise en compte pour l'évaluation de ces deux UE des rapports et attestations du CIEP. Si nécessaire un rapport d'activité complémentaire pourra être demandé par l'équipe pédagogique du master LLCER.

Informations pratiques

Évaluation des connaissances et examens

L'évaluation des connaissances peut prendre la forme d'un examen terminal ou d'un contrôle continu.

Contrôle de l'assiduité aux enseignements : *L'assiduité aux enseignements n'est pas contrôlée à l'exception des UE où l'assiduité participe à l'évaluation dans le cadre du contrôle continu CC.*

Absence justifiée & absence injustifiée à une épreuve de CC : cf. MCCC en ligne sur le site de l'UFR

Compensation : cf. MCCC en ligne sur le site de l'UFR

Convocation des étudiants aux examens terminaux

Le calendrier des examens est diffusé sur l'espace de cours en ligne, sur des panneaux d'affichage prévus à cet effet et envoyé par mail via leur messagerie institutionnelle, au plus tard 15 jours calendaires avant le début des épreuves en précisant la date, l'heure, la durée et le lieu de chaque épreuve écrite. Il précise également, si nécessaire, la liste des documents, ainsi que la nature des instruments de calcul autorisés. Ces informations sont indicatives et peuvent être modifiées en raison de circonstances exceptionnelles.

L'affichage du calendrier vaut convocation individuelle aux examens.

Les éventuelles modifications de calendrier sont portées à la connaissance des étudiants via leur messagerie institutionnelle, qu'ils sont tenus de vérifier régulièrement. Par ailleurs, ils vérifient leur convocation et se manifestent immédiatement auprès du secrétariat du master en cas d'anomalie.

L'Université ne garantit la compatibilité des dates d'examens que pour les doubles cursus dont les Modalités de Contrôle des Connaissances ont été validées par les instances.

Accès à la salle d'examen

Un étudiant en retard pour composer sera tout de même accepté dans la salle d'examen si le retard n'excède pas le tiers du temps de l'épreuve et dans la limite d'une heure après le début de l'épreuve. Le refus d'accéder à la salle d'examen en cas de retard, ainsi que les raisons sont mentionnées sur le procès-verbal. En tout état de cause l'admission d'un étudiant retardataire ne lui donne pas droit à un temps de composition supplémentaire ; celui-ci est amputé de son temps de retard. Toute sortie de la salle d'examen est interdite pendant la 1^{ère} heure.

Aucun retard ne sera toléré pour les épreuves nécessitant une diffusion d'enregistrement ou l'utilisation de boîtiers électroniques dans les QCM.

Publication des résultats

Aucun résultat n'est transmis aux étudiants avant la délibération du Jury.

Les étudiants ont accès au détail de leurs notes de façon personnelle, sur leur ENT. Le service de scolarité met à leur disposition un relevé de notes officiel.

LES MCCC SONT DISPONIBLES EN LIGNE SUR LE SITE DE L'UFR LCC
LE RÉGLEMENT COMPLET DES ÉTUDES et des REGLES RELATIVES AUX
ÉTUDES ET A L'ÉVALUATION DES CONNAISSANCES EST A VOTRE
DISPOSITION SUR LE SITE DE L'UFR LCC (onglet Scolarité)

Le régime spécial d'études (RSE) permet à un étudiant ne pouvant pas se consacrer à temps plein à la poursuite de ses études et sous certaines conditions, de pouvoir bénéficier d'aménagements d'emploi du temps et du mode de contrôle des connaissances (contrôle terminal à la place du contrôle continu...)

Le RSE ne peut pas concerner les stages, les mémoires et les projets tuteurés. Pour tout renseignement complémentaire, veuillez-vous adresser au secrétariat. Pour les UE concernées, les cours sont disponibles sur l'ENT via le CEAD Site web : Centre d'enseignement à distance cead@uca.fr Tél. 04 73 40 85 31.

Abandon d'études

Tout abandon d'études doit être signalé au service de la scolarité scolarite.lcc@uca.fr au secrétariat ainsi qu'au responsable du master.

Césure d'études

La césure consiste pour un étudiant à suspendre ses études pendant une période pouvant aller de 6 mois à un an afin de vivre une expérience personnelle, professionnelle ou d'engagement en France ou à l'étranger. Elle contribue à la maturation des choix d'orientation, au développement personnel, à l'acquisition de compétences nouvelles.

Pour plus de renseignement veuillez-vous adresser au service de la scolarité Mme Arcis.Nelly@uca.fr

Lieux de travail, bibliothèques, wifi

Salle de travail : au manège 1^{er} étage salle Anna Akhmatova

Bibliothèque Gergovia (site Gergovia) vous est accessible : <http://bibliotheque.clermont-universite.fr/bibliotheques-du-reseau?q=node/25>

La bibliothèque Lafayette s'adresse surtout aux étudiants de niveau master et aux enseignants-chercheurs.

<http://bibliotheque.clermont-universite.fr/bibliotheques-du-reseau?q=node/26> .

Au rez-de-chaussée de la bibliothèque Lafayette, un service de Prêt entre Bibliothèques est à votre disposition pour obtenir, dans la mesure du possible, des ouvrages des collections clermontoises. Les communications d'ouvrages (sur place ou en PEB) se font directement au bureau de prêt après réservation sur le site internet de la BCU.

Orientation

La Fabrique (Site Carnot : rez-de-chaussée du bâtiment Paul Collomp) est à votre écoute. Vous pouvez la joindre au [04.73.40.62.70](tel:04.73.40.62.70) et/ou lui écrire à cette adresse : lafabrique@uca.fr

Canaux de diffusion des informations

Grâce à la couverture du site de l'université par son réseau WIFI (en cours de développement), vous pourrez accéder à tous les canaux d'informations.

Le site de l'Université : <http://www.uca.fr/>

Un catalogue des services numériques l'UCA est en ligne <https://dsi.uca.fr/actualites/consultez-notre-catalogue-des-services>

L'Espace numérique de travail est accessible dès la validation de votre inscription administrative.

Il vous permettra, entre autres, de :

- consulter le courrier électronique envoyé par l'université à votre adresse électronique UCA. L'université utilise exclusivement cette adresse pour le courrier électronique qu'elle vous adresse. Votre compte UCA sera créé et activé le lendemain du jour de votre inscription administrative. Vous devez consulter ce compte quotidiennement. Vous pouvez facilement mettre en place une redirection automatique vers votre adresse personnelle.
- accéder aux documents de cours créés par certains enseignants.
- accéder à l'annuaire universitaire.
- vous documenter sur les possibilités de séjour à l'étranger.
- vérifier votre inscription aux examens et consulter vos résultats après les délibérations du jury.
- vous tenir au courant des actualités du département et de l'université.

Service de santé universitaire



PRÉVENTION - INFORMATION

Si vous êtes atteint·e d'un handicap temporaire ou définitif, d'ordre moteur, sensoriel, psychologique ou lié à une maladie invalidante, que vous soyez étudiant·e en présentiel ou à distance, le **Service Université Handicap (SUH)** peut vous accompagner pour définir et mettre en œuvre les moyens nécessaires à la réalisation de votre parcours universitaire. Il intervient pour la mise en place des aménagements de compensation nécessaires pour vos études et vos examens. Le SUH vous reçoit dans ses locaux accessibles :

Maison de la Vie Etudiante – Campus des Cézeaux

04 73 40 55 07

suh@uca.fr

<https://handicap.uca.fr/>

Le **Service de Santé Universitaire (SSU)** accueille tou·te·s les étudiant·e·s et offre **GRATUITEMENT** :

- Un accès aux soins (soins et suivis infirmiers), des consultations médicales (médecine générale, gynécologie, maïeutique, neuropsychologie, sport...) ;
- Une aide et un soutien psychologique (Bureau d'aide psychologique universitaire) ;
- Un accès aux droits et une aide psychosociale (assistants sociaux) ;
- De la prévention (bilans, dépistage IST et hépatites, vaccinations) ;
- De la prévention collective (avec les Etudiants Relais Santé) ;
- Un aménagement des études et des examens pour les étudiants·e·s en situation de handicap en relation avec le SUH.

25 rue Etienne Dolet

04 73 34 97 20

ssu@uca.fr

<https://sante.uca.fr/>

Le SUH travaille en collaboration avec le SSU, les scolarités, les enseignant·e·s et les relais de proximité handicap afin que les étudiant·e·s bénéficient d'une prise en charge optimale.

Isabelle Fernandes est référente premiers secours socio-psychologiques (PSSP) pour le département d'anglais.

Jérôme Grosclaude est référent au niveau de l'UFR LCC.